

Commune des EAUX-BONNES

Secteur Eaux-Bonnes amont

Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles (P.P.R.)

Zonage Réglementaire

5 X NUMERO DE ZONE/ INDICE DE REGLEMENT APPLICABLE

ZONES DIRECTEMENT EXPOSEES AUX RISQUES

- Zones inconstructibles
- Zones constructibles sous conditions
- Zones forêts de protection

- ZONES NON DIRECTEMENT EXPOSEES AUX RISQUES
- PERIMETRE D'APPLICATION DU REGLEMENT P.P.R.

DOSSIER APPROUVE
par arrêté préfectoral le:

Echelle: 1/5000

